



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

QUESTION N°8

ADMINISTRATION GENERALE : SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE – DESIGNATION DES DELEGUES

RAPPORTEUR : Gérard WYCKAERT

Le Syndicat Mixte Lys Audomarois a reçu compétence, pour la construction d'une unité de valorisation énergétique des ordures ménagères ainsi que la gestion de quais de transfert, pour assurer la péréquation des coûts de transport. La circulaire Voynet relative à l'élaboration et la mise en œuvre des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés a modifié les données économiques de la problématique des déchets et imposant un taux de valorisation matière de 50 %. Ces dispositions viendront diminuer sensiblement les quantités résiduelles de déchets à traiter en décharge ou en incinération. Par ailleurs, les normes européennes de traitement des fumées et de valorisation de mâchefers nécessitent pour une solution financièrement acceptable une péréquation beaucoup plus large en regroupant des territoires beaucoup plus élargis.

C'est pourquoi en date du 9 novembre 1999, notre assemblée délibérante adhère au Syndicat Mixte Flandre Morinie, regroupant le SICTOM d'Hazebrouck et le SIROM d'Hondschoote, lequel a été créé par arrêté inter préfectoral des 7 et 24 juillet 2000. Ce syndicat a compétence en matière de traitement des déchets ultimes. Le SMLA n'a pas délégué sa compétence traitement. Le mode de représentations des différentes structures intercommunales a été défini dans l'article 6 des statuts du Syndicat Mixte Flandre Morinie, à savoir un délégué par tranche de 10 000 habitants même entamée. Le nombre d'habitants du Syndicat Mixte Lys Audomarois est de 132 394. Il convient donc d'élire 14 délégués titulaires et 14 délégués suppléants au sein du Syndicat Mixte Flandre Morinie.

Une seule liste a été présentée et a reçu la majorité des voix. Sont donc élus :

Titulaire	Suppléants
Hervé Dupont	Christian Leroy
Françoise Vasseur	Patrick Bédague
Michel Boulet	Jean Claude Dupont
Joël Duquenoy	Jean Claude Dissaux
Gérard Wyckaert	Jean Paul Lefait
André Cordier	René Allouchery
Sophie Warot	Jean Luc Demaire
Patrick Tillier	Gérard Oboeuf
Benoît Roussel	Philippe Hochart
Alain Méquignon	Louis Cainne
François Decoster	Florence Wozny
Alain Tellier	Laurent Denis
Benoît Ageorges	Christine Seillier
Didier Bée	Christophe Cornette

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

18 AVR. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le 18/04/2023
Le Président,

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Gérard Wyckaert

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 14 avril 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 7 avril 2023.

ETAIENT INVITES

- Monsieur WYCKAERT Gérard, Président
- Mesdames WAROT Sophie, WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEDAGUE Patrick, BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, ROUSSEL Benoît, TILLIER Patrick, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline-Marie, SEILLIER Christine, VASSEUR Françoise, déléguées titulaires
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DUPONT Franck, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, délégués titulaires.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur WYCKAERT Gérard, Président
- Mesdames WAROT Sophie, WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEDAGUE Patrick, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, ROUSSEL Benoît, TILLER Patrick, Vice-Présidents
- Mesdames SEILLIER Christine, VASSEUR Françoise, déléguées titulaires
- Messieurs AGEORGES Benoît, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, MARQUANT Francis, délégués titulaires
- Madame BAUDEQUIN Odile, déléguée suppléante
- Messieurs OBOEUF Gérard, VASSEUR Jean-Paul délégué suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur BEE Didier, excusé
- Monsieur BEN AMOR, a donné pouvoir à Christophe Cornette
- Madame BOIDIN Véronique, a donné pouvoir à Madame SEILLIER Christine
- Monsieur BOULET Michel excusé et remplacé par Monsieur OBOEUF Gérard
- Madame CANARD Céline Marie, a donné pouvoir à Monsieur DUQUENOY Joël
- Monsieur CAINNE Louis, a donné pouvoir à Madame WAROT Sophie
- Monsieur CORDIER André, excusé
- Monsieur Franck DUPONT excusé et remplacé par Monsieur Jean Paul Vasseur,
- Monsieur DENIS Laurent, a donné pouvoir à Monsieur BEDAGUE Patrick,
- Monsieur DUPONT Franck, excusé
- Monsieur LEROY Christian, excusé
- Monsieur MEQUIGNON Alain, a donné pouvoir à Madame VASSEUR Françoise
- Monsieur PRUVOST Mathieu, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard
- Monsieur TELLIER Alain, excusé et remplacé par Madame BAUDEQUIN Odile

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

18 AVR. 2023